

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Occitanie-Méditerranée
Palais Jacques Cœur et des Trésoriers de France
5, rue des Trésoriers de France
34000 Montpellier
09 63 57 44 06
occitaniemed@fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur [f](#) [i](#) [t](#) [l](#)



Commune de Chaudeyrac

COMMUNE DE CHAUDEYRAC

Place de la Mairie
48170 Chaudeyrac
04 66 47 91 07
mairie.chaudeyrac@wanadoo.fr
<https://www.chaudeyrac.fr/>

► Nos partenaires



FONDATION

DU
PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration de

L'église Saint-Martin

48170 Chaudeyrac



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Participons à la restauration de l'église de Chaudeyrac

◆◆ LE PROJET

L'église Saint-Martin est une église romane de la fin du XI^{ème} siècle qui est aujourd'hui en péril. La couverture est dans un état de dégradation avancé, sur la nef les bois de la volige et des chevrons sont en état de décomposition. La couverture ne permet pas la bonne évacuation de l'humidité. Ce même désordre touche aussi les différentes chapelles, cependant, le danger y est encore plus important en raison de l'affaissement des toitures.

Les travaux consisteront en la réfection de la toiture en lauze avec l'ajout d'un mortier de chaux sous les lauzes afin d'assurer l'étanchéité et une meilleure circulation de l'humidité dans l'édifice. Les parties de la charpente largement détériorées doivent être remplacées afin d'assurer la pérennité du toit. La rosace centrale sera déposée pour en réaliser une nouvelle. Enfin, une nouvelle porte en bois massif va être réalisée pour l'accès principal à l'église.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

La première mention de l'église Saint-Martin remonte à 1123, cependant, nous pouvons estimer sa construction à la fin du XI^{ème} siècle. La première construction, entièrement en pierre, était composée de trois travées.

L'édifice est voûté d'un berceau brisé, qui domine cette période de l'architecture romane. Le clocher a probablement été bâti un peu avant le XIII^{ème} siècle. L'église a subi de très nombreuses modifications tout au long de son histoire, notamment l'ajout de quatre chapelles entre le XIV^{ème} et le XVII^{ème} siècle. Au XIX^{ème} siècle l'église est remise au goût du jour avec la création de l'abside en 1877, la suppression des contreforts pour gagner en symétrie et l'ajout d'un enduit blanc à l'intérieur. Cette église est un lieu qui a été largement modifié tout au long des époques pour s'adapter aux modes et aux évolutions démographiques du village.

◆◆ LA MOBILISATION

La restauration de l'église de Chaudeyrac permettra de maintenir le lien intergénérationnel et le lieu de vie que représente le bâtiment pour la commune. La municipalité a pour objectif de faire vivre cet édifice par l'organisation d'événements culturels comme des concerts.

Montant des travaux	185 000 € HT
Objectif de collecte	30 000 €
Début des travaux	Deuxième semestre 2024



Crédit photos © Commune de Chaudeyrac

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de l'église Saint-Martin

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/100257

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à Fondation du patrimoine, Occitanie-Méditerranée, BP 70289, 75867 PDC Paris 18, accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine l'église Saint-Martin

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 € _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : | | | | | | | | | |

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60% du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40% au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre